

### Réforme des retraites : ou comment allonger l'âge de départ sans le dire

Le Gouvernement se dévoile un peu sur le futur projet de réforme de nos retraites, et cherche à augmenter l'âge de départ en retraite sans le dire. En effet, le Premier Ministre annonce la mise en place d'un système de bonus/malus autour d'un « âge d'équilibre », qui serait à 64 ans. Ainsi, si vous partez à la retraite avant cet « âge d'équilibre » vous subiriez un malus sur vos retraites. Et le gouvernement ose dire que ce système laisse le libre choix aux salariés. Aurait-il oublié que le niveau moyen des retraites en France est de 1 389€ brut ? Pire encore, le niveau moyen des retraites pour les hommes est de 1 739€ brut et seulement de 1 065€ brut pour les femmes ? Peut-on réellement parler de libre choix avec ces niveaux de pensions ? Cette mesure ne va pas dans le sens de réduire les inégalités femmes/hommes.

Il faut savoir que ce système « d'âge d'équilibre » est en fait inspiré de l'accord national signé par la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC sur les retraites complémentaires, sous prétexte d'équilibre des caisses de retraites.



Or, d'autres solutions existaient. Ainsi les propositions de la CGT, chiffrées par les caisses de retraites complémentaires elles-mêmes, montraient que le rattrapage des écarts salariaux entre les femmes et les hommes suffisaient à combler l'immense majorité des déficits. De plus, d'autres leviers, comme une sur-cotisation des contrats courts ou encore une légère augmentation des cotisations (de l'ordre de 5€ pour un salaire de 5 000€ brut) étaient possibles.

Vous pouvez aller plus loin et retrouver notre analyse et propositions sur le site internet de la cgt.

<https://www.cgt.fr/dossiers/pas-de-hasard-pour-ma-retraite-je-veux-savoir-quand-et-avec-combien-je-partirai>

### Aéroports De Paris : La CGT à l'initiative du Référendum d'Initiative Partagée

La CGT a été à l'initiative du Référendum d'Initiative Partagée (RIP) pour affirmer la caractère de service public national des aéroports de Paris, en le portant auprès des députés. Ce RIP a été gagné. C'est une première en France et une véritable victoire pour notre démocratie. Il donne la capacité aux citoyens de décider du devenir des biens et richesses du pays, ce qui n'a pas été le cas par exemple pour la privatisation des autoroutes.

L'avenir des aéroports de Paris va au-delà évidemment de la gestion de Roissy ou Orly, puisque cela aura des impacts plus importants y compris sur notre industrie. En effet, la privation influera aussi sur tout ce qui concerne le contrôle de vol, l'aide à l'atterrissage ou encore la sécurité des bâtiments et des données. Autant d'activités qui concernent en premier lieu Thales, et particulièrement SIX-GTS.



La CGT tout entière soutient ce référendum et vous invite à vous exprimer :

[https://www.referendum.interieur.gouv.fr/initiatives\\_encours](https://www.referendum.interieur.gouv.fr/initiatives_encours) (pensez à vous munir d'une pièce d'identité).

Pour gagner ce référendum, il faut maintenant que 4,7 millions de citoyennes et citoyens le demandent dans un délai de 9 mois (du 13 juin 2019 au 13 mars 2020). Vous pouvez aussi retrouver plus d'information sur le site de la cgt : [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)

### Métallurgie : Négociations sur les conventions collectives

Les négociations sur nos conventions collectives se poursuivent actuellement sur les droits individuels. On parle ici notamment de maintien du salaire et garantie d'emploi en cas de maladie, de congés d'ancienneté, congés pour événements familiaux, de prime d'ancienneté, ...

➤ Le thème qui sera abordé à la rentrée concernera, lui, les rémunérations.

**Pour la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT (FTM-CGT) ces négociations sont, au contraire, l'occasion de gagner de nouveaux droits de haut niveau et notamment une Convention Collective Nationale.**

Pour aller plus loin, consultez le site de la FTM-CGT (<https://ftm-cgt.fr>).



## **THALES : Négociations Groupe en cours**

- **Accord Groupe sur la mobilité** : Une réunion de négociation a eu lieu le 23 mai 2019. La direction a remis son premier projet d'accord applicable à tous les salariés du Groupe, garantissant les mêmes droits en cas de mobilité individuelle. Ce projet reprend les mesures classiques appliquées dans le Groupe en termes d'indemnisation transitoire d'allongement de temps de trajet travail/domicile, d'aide au déménagement, de voyage de reconnaissances, ... sans grandes innovations sociales.
- **Accord Groupe sur les déplacements** : Une réunion de négociation a eu lieu le 3 juin 2019 au cours de laquelle la direction a remis son premier projet d'accord. Ces premières propositions sont très largement insuffisantes, voire parfois totalement inacceptables. Par exemple, pour les salariés aux forfait-jours, le projet prévoit, pour tenir compte du temps de trajet, qu'ils pourront « adapter leur activités » s'ils rentrent après 22H tout en étant partis avant 6H du matin le même jour, soit s'ils font une journée de plus 16H ! En partant des résultats de la consultation que nous avons fait auprès de tous les salariés du Groupe, la CGT fera des propositions réalistes mais de progrès social pour la prochaine réunion de négociation le 5 juillet.
- **Accord Groupe sur le temps de travail** : Une réunion de négociation a eu lieu le 23 mai 2019, qui portait encore sur les principes d'harmonisation du temps travail dans le Groupe. La direction souhaite mettre en place un forfait-jours unique pour tous les ingénieurs et cadres, mais aussi apporter plus de souplesse pour les salariés. Nous avons pour l'instant affirmé quelques grands principes comme le fait d'avoir aussi un cadre conventionnel de garanties minimums pour les mensuels ou encore de définir un cadre clair du contrôle du temps et de la charge de travail. **Mais vous, que voulez-vous ?** La CGT Thales a lancé une grande consultation des salariés du Groupe. Vous pouvez nous donner votre avis, vos besoins, vos revendications : [coord.cgthales.fr](http://coord.cgthales.fr) ou directement avec le QR Code.



Retrouvez toutes les informations sur nos sites internet : [cgthales.fr](http://cgthales.fr) et [tcs.cgthales.fr](http://tcs.cgthales.fr)

### **Actualité Thales BRIVE**

#### **Compte Epargne Temps : Commission de suivi de l'accord**

Nous vous avons alerté en novembre dernier sur des interprétations des directions de Thales, non conformes à l'accord Groupe. En tant que signataire de cet accord, la CGT est intervenue pour que la commission de suivi Groupe se réunisse pour trouver des solutions afin de rendre le CET réellement utilisable. Cette réunion a, enfin, eu lieu le lundi 3 juin et la CGT y a porté tous les problèmes que les militants CGT et les salariés nous ont remontés.

Nous sommes intervenus notamment sur l'utilisation des jours mis sur le CET, pour lever la contrainte d'avoir utilisé ses CP et RTT avant, sur l'utilisation du CET fin de carrière pour les salariés à temps partiel, et aussi sur la compensation du malus sur les retraites complémentaires, lié à un accord signé nationalement par la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC. Sur ces différents points, la direction est prête à les examiner, afin de clarifier l'accord Groupe. Nous avons demandé à ce que cela se fasse par un avenant à cet accord.

#### **Elections professionnelles 2019 : Une liste CGT à Thales Brive ?**

Ce mardi 18 juin a lieu la première réunion du Protocole d'Accord Préélectoral, pour les élections qui auront lieu en octobre. La CGT sera présente à cette réunion. Nous regrettons que l'accord sur le vote électronique SIX-GTS ne permette pas un vote sur une journée, avec un véritable bureau de vote et en remettant les identifiants de connexion aux salariés lorsqu'ils viennent voter, avec évidemment pour les salariés absents ou en déplacement un vote électronique à distance. Une fois tous les trois ans, ce moment fort de la démocratie dans notre entreprise, mériterait cette solution, d'ailleurs mise en place dans tous Thales AVS, à l'initiative de la CFDT et de la CGT.

**Pour être encore plus proche, plus utile, plus efficace, il est nécessaire d'avoir une présence CGT à Thales SIX GTS Brive. Alors pourquoi pas une liste CGT aux prochaines élections ? Contactez-nous.**

#### **Contacts CGT**

UL CGT Brive : 05 55 74 28 36  
Métallurgie Corrèze : [cgt.gauget@orange.fr](mailto:cgt.gauget@orange.fr)  
CGT Thales : [cgt@thalesgroup.com](mailto:cgt@thalesgroup.com)

#### **Sites web CGT**

CGT Thales : <http://cgthales.fr> et <http://tcs.cgthales.fr>  
Vos droits : <http://www.thadis.com>  
Imagerie d'avenir : <http://imageriedavenir.fr/>